

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 15 JUILLET 1915

G.-E. DION, Administrateur

La Question Ontarienne

L'appel au Conseil Privé

Par deux décisions rendues le 12 juillet — ce n'est pas nous, mais bien le *Toronto Star*, qui signale cette coïncidence des jugements et de la fête des Orangistes — les tribunaux ontariens viennent de maintenir la validité et la constitutionnalité du règlement XVII.

Les textes que nous avons eus sous la main à l'heure où nous écrivons, ne nous permettent point de comment ces jugements ; mais nous tenions à en marquer tout de suite la substance.

Nous tenions surtout à noter que ces décisions ne désarment point nos compatriotes de l'Ontario. Il n'ont jamais beaucoup compté sur un arrêt favorable des tribunaux ontariens ; c'est sur la décision du Conseil Privé d'Angleterre qu'ils reposaient surtout leur confiance.

Et la route du Conseil Privé leur est désormais ouverte. Ils ne manqueront pas de porter jusque là leur appel, afin de faire décider si, selon l'expression fameuse de M. le sénateur Landry, "la Confédération est un pacte ou un piège d'infamie".

D'après les brefs résumés que nous apportent les journaux de Toronto, l'un des juges aurait déclaré qu'il ne connaît aucun traité qui garantisse l'usage du français dans les écoles catholiques de l'Ontario et qu'il n'est pas certain qu'elle avait été établie par le traité de Cession, aurait disparu du fait de l'adoption de la Constitution de 1867 et ne subsisterait que dans la mesure où celle-ci l'aurait maintenue.

Et le même magistrat conclut que nos compatriotes ne peuvent s'appuyer sur le texte de la Constitution pour réclamer le libre enseignement de leur langue dans les écoles maintenues de leurs deniers.

Nous sommes loin de la parole de sir John A. MacDonal affirmant, vingt-trois ans après la signature de l'Acte fédératif : "Nous avons une constitution en vertu de laquelle tous les sujets britanniques ont des droits égaux en matière de Langue, de religion, de propriété et de personne."

Et nous nous refusons à croire que la suprême autorité judiciaire de l'Angleterre puisse déclarer que le droit de parler français devant les tribunaux fédéraux et dans le parlement fédéral — droit reconnu aux Canadiens-français d'un bout à l'autre du pays — n'implique pas le droit de l'apprendre et de le faire apprendre aux futurs citoyens canadiens.

L'observation du magistrat de Toronto démontre une fois de plus que c'est toute la question des droits du français qui se trouve posée par le conflit ontarien.

Tous les citoyens canadiens ont le devoir d'appuyer les revendications de la minorité qui défend, avec son droit de vivre, l'esprit réel du pacte fédéral et les conditions qui seules peuvent assurer la grandeur de notre pays.

OMER HEROUX.

LA FAMILLE

MOLLESSE DE L'EDUCATION

Maman, j'ai faim ! Attends encore une demi-heure, mon petit Louis ; ton père est sur le point d'arriver et nous allons dîner. Dis, mon chéri, n'est-ce pas que tu veux attendre ton papa, pour manger ?

Maman, je peux pas donner moi une tartine ! Voyons mon bel ange, si tu manges à présent tu n'auras plus faim à midi, et ton papa va te croire malade si tu ne manges pas quand il sera là.

Maman, j'ai mal là, et le petit Louis montrait sa poitrine.

Mon toutou, dis à ta mère qu'est-ce que tu as, pour qu'elle te soigne bien. Maman, j'ai faim. Et la mère vaincue par la pensée que son fils pouvait souffrir de la faim lui donna une grosse tartine capable d'effrayer un bucheur.

Et cette scène s'était renouvelée à toutes les deux heures.

Enfin, le papa arrive, plante deux baisers retentissant sur les deux joues rebondies de son fils, et on se met à table. Maman, je veux manger dans une grande assiette comme papa ! Voyons mon chéri, voyez

comme ta petite assiette est bien plus belle que la sienne, elle est bien mieux fleurie.

Non ! non ! j'en veux une grande.

Pour avoir la paix la maman cède encore, cède toujours.

Le petit Louis mange quelques bouchées.

Maman, donne-moi un autre bol de thé, celui-ci est trop sucré. Mais, mon chéri, c'est toi-même qui l'as sucré !

Ça ne fait rien, il n'est pas bon, j'en veux d'autre.

Tiens en voici du bon, sucre le toi-même.

Maman il est trop chaud ! Veux-tu bien te taire et manger tranquille, s'écrie le père impatient !

Le petit Louis éclate en sanglots, renverse son bol et se réfugie dans les bras de "maman" qui le caresse, chante, le promène afin de le calmer, en lui lisant tout bas à l'oreille le que papa a fait cela pour rire.

Enfin a force de pleurer il finit par s'endormir et le dîner s'achève tant bien que mal.

Tu vas en faire un garmement si tu continues à dit le père à sa femme.

Tu en parles à ton aise, tu es tou-

jours dehors. Si tu passais la journée à la maison, tu ferais comme moi ; c'est si triste d'entendre pleurer un enfant.

Le père, vaincu par ce mauvais raisonnement, n'en parla plus. Et c'était la même chose, à tous les repas.

Pendant le sommeil de son fils, la mère réfléchissait : comme c'est dur d'élever des enfants.

Si encore elle pouvait une bonne fois contenter son petit Louis. Mais non. Aussitôt qu'il désirait, il commençait à pleurer et à demander d'autre chose. Et elle frissonnait en pensant qu'il pourrait un jour lui demander un objet qu'elle n'aurait pas ou qu'elle ne pourrait se procurer.

Si le me demandait la lune par exemple, qu'est-ce que je ferais ? Grave problème.

Pauvre mère ! le bonheur de son fils est sa continuelle préoccupation, et son amour tout plein de lâcheté l'aveugle au point de lui cacher complètement le terrible avenir qu'elle lui prépare.

Cet enfant qui n'aura jamais souffert la moindre contradiction, sera il préparé à la lutte contre le démon, le monde et ses passions ?

Il lui faudra se vaincre et il n'y est pas habitué.

Il suivra toute sa vie la voie de sa jeunesse, et c'est encore celle qu'il suivra dans sa vieillesse. Telle est la règle ordinaire.

Toute sa vie, il sera égoïste et ne voudra voir dans ses semblables que des instruments dociles à tous ses caprices et même à ses vices.

Ses parents eux-mêmes ne seront pas exceptés, et souvent ils se verront méprisés et abandonnés par leur fils quand la vieillesse les aura rendu impotents, et ce ne sera que justice : ils récolteront ce qu'ils auront semé.

Parents chrétiens qui élever vos enfants dans la mollesse et à tous les caprices, écoutez cette leçon tirée de la Sainte Ecriture :

" Courbe la tête de ton fils dans sa jeunesse, et laboure lui les flancs pendant qu'il est enfant, de peur qu'il ne s'enhardisse et qu'il ne croie en toi et la douceur sera dans

ton âme. Instruit ton fils et agis sur lui de peur que tu ne te heurtes contre la stupidité "

Courbe la tête de ton fils dans sa jeunesse ; c'est à-dire qu'il reconnaisse votre autorité, qu'il plie sous votre commandement et qu'il obéisse. Il le faut, vous devez l'exiger.

S'il résiste, labourez lui les flancs, c'est à-dire, corrigez le avec fermeté.

Vous devez le corriger quand il est enfant ; plus tard, ce sera trop tard.

On ne redresse un arbre quand il a poussé de profondes racines, vous le savez bien. Il en est ainsi de vos enfants. Si vous leur laissez toutes leurs fantaisies, quand ils seront plus grands vous aurez beau vous défendre, commander, supplier, rien ne les touchera, ils seront insensibles, même à vos larmes ; et il ne vous restera que la douleur et surtout des remords stériles.

Que répondez-vous à Dieu qui vous demandera compte de l'âme de vos enfants ?

Allégez-vous qu'il est égoïste, effrené et intraitable ? Mais c'est au commencement qu'il fallait renouer cela, et mettre le frein qui l'aurait retenu et en aurait formé un homme capable de bonnes œuvres.

Alors c'est été facile, maintenant il est trop tard. Elevons donc nos enfants comme s'ils devaient grandir et ne pas rester jeune.

L. OLIVIER

AVIS

Le Docteur Z. Vézina, de Fraserville, spécialiste pour les yeux, nez, gorge et oreilles viendra à Edmundston tous les quatrièmes lundi et mardi de chaque mois, et se tiendra à la disposition de ceux qui voudront le consulter, du lundi midi au mardi soir, chez Monsieur Jos Gagné, près de l'Hotel Royal.

PARTIE DE BASE-BALL

DIMANCHE LE 18 JUILLET

FORT KENT vs. EDMUNDSTON

La partie commencera a 2 hrs
Allons encourager nos joueurs.

Race malpropre

Un homme se présente dans un grand hôtel comme laveur de vaisselle. Le chef lui demande sa nationalité.

--- Suisse-Allemand, monsieur.
--- Impossible de vous engager pour essuyer la vaisselle, nous ne pouvons prendre quelqu'un qui "est suisse allemand" (essuie salement).

A VENDRE

Sept chevaux à très bas prix. Chevaux de chemin et d'ouvrage de trois ans à douze ans. A des conditions très faciles.

S'adresser à : Paul Clavette St-Basile N. B.

MAL DE TETE

Quand vous avez mal à la tête, prenez, au premier symptôme, une dose de

POUDRES NERVINES DE MATHIEU



et, en quelques minutes votre mal aura disparu.

ELLES SONT EXEMPTES D'OPIMUM, DE MORPHINE ET DE CHLORAL

EN VENTE PARTOUT : 25c. LA BOTTE DE 10 POUBRES

LA CIE J. L. MATHIEU, Propriétaire SHERBROOKE, Que.

Nous parlerons français

Le dernier numéro du "Passe-Temps" (529) contient neuf morceaux de musique dont voici les titres :

10 Le Réveil de la France, chanson patriotique inédite créée par Ocellier ;

20 Au Drapeau, chant patriotique interprété par Emile Gagné ;

30 Vive la France ! solo et chœur, par Ernest Lavigne ;

40 Valse Tricolore, joli morceau inédit pour piano ;

50 Nous parlerons français, sur l'air de l'Alsace et Lorraine ;

60 Nos Petits Soldats, chanson française d'actualité ;

70 L'enfant qui prie et s'endort, petite berceuse inédite ;

80 Le Départ de la Fauvette, romance pour jeune fille ;

90 Orchestration, Madeleine (G. Milo) : viola et violoncelle ;

Un numéro, 5 sous, par la poste, 6 sous. Abonnement, un an, Canada \$1.50 - Etats-Unis \$2.00. Adresse : Le Passe-Temps, 16 Craig Est, Montréal.

Catalogue de primes envoyé gratis.

SOI VENIR DE FAMILLE Important Registre Familial Prix : l'exemplaire, 10c. Le cent : \$8.00 S'adresser à l'auteur Rev. E. P. Chouinard St-Paul de la Croix Comté Témiscouata P. Q. n. 5-6 m

CARTES D'AFFAIRES

Casier Postal "S" Tél. 28-41
M. X. D. CORMIER
B. A.
Avocat, Notaire Public
EDMUNDSTON, N. B.

M. CHAMBERLAND
B. A.
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC
Bureau : Grand Falls
St-Léonard, tous les jeudis de chaque semaine.
Anderson Siding, le 15 de chaque mois.

EDMUNDSTON, N. B.
PIO H. LAPORTE
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.

Casier Postal "S" Tél. 46
A. M. SORMANY, M. D.
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.

J. A. GUY, M. D.
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.

DR Z. VEZINA
Ex-élève des Hôpitaux de Paris.
— Médecin spécialiste —
de l'Hôpital de Fraserville
Spécialité : Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge.
Bureau : 151 rue Lafontaine
FRASERVILLE, P. Q.
Tél. Kamouraska, No. 325.
Tél. National " 519
Heures de Bureau :
10 hrs à 11.30 hrs a. m.
2 hrs à 5 hrs p. m.
Soir : 7 à 8 P.M.

Téléphone, 18
J. A. RATTEY
Médecin-Vétérinaire
EDMUNDSTON, N. B.

Casier Postal, 8 Téléphone
JOHN J. DAIGLE
MARCHAND GENERAL
EDMUNDSTON, N. B.

FIRMIN MICHAUD
Marchand de Liqueurs
ST-LEONARD, N. B.

A. E. THIBAUT
MARCHAND DE MEUBLES
Assortiment complet
EDMUNDSTON, N. B.

J. A. DAIGLE
HOTELLIER
ANDERSON SIDING, N. B.

NEW VICTORIA HOTEL
Rue Victoria
Chambres confortables. Service de premier ordre. Salles d'échantillons à la disposition des voyageurs.

S. J. BERNARD,
Edmundston, N. B.

S'assurer dans une Compagnie qui vous est inconnue est comme prêter de l'argent à un étranger
L'Assurance sur la Vie est une chose sérieuse pour toute personne ou pour toute famille. Voyez à ce que votre Police soit placée dans une Compagnie dont la réputation d'intégrité est hors de doute. Depuis 67 années l'Union Mutuelle de Portland a toujours promptement payé toutes réclamations légitimes, et elle est connue comme une Institution qui fait honneur à ses engagements.

A. P. LABBIE,
Garant.
Agence : FORT KENT, Maine
Résidence : Edmundston, N. B.

POUR LES CULTIVATEURS

La Betterave

Chacun sait que les fourrages secs forment la base de l'alimentation des bestiaux pendant toute la saison d'hiver, hélas, si longue dans notre Province; il est bien entendu que le foin et la paille permettent aux animaux de subsister et de produire, néanmoins on peut constater que la production laitière baisse avec le commencement de l'hivernage et comme quantité et comme qualité.

Au premier rang de tous les produits d'hiver qui peuvent remédier à cette situation se trouve la betterave et un cultivateur soucieux de ses intérêts ne devrait pas hésiter à se livrer à cette culture, il peut être assuré que les profits s'en feront sentir immédiatement et que ses peines se trouveront récompensées.

La betterave est classée dans la catégorie des racines fourragères, elle donne un bon rendement dans les terrains argilo-calcaires, meilleur encore dans les terrains argilo-sablonneux. Avec une bonne fumure de fumier de ferme, son rendement dans une terre bien préparée peut atteindre 500 à 600 minots à l'acre. Les meilleures espèces connues sont la Géante Mammouth à chair rouge, la longue blanche d'Allemagne à chair blanche et la Jaune Ovide des Barres à chair jaune. La première est la plus cultivée au Canada, principalement dans l'Ontario, néanmoins nous croyons que la qualité des deux autres est supérieure, la chair se trouvant moins aqueuse que celle de la Mammouth et contenant par conséquent plus de suc.

Il existe également d'autres variétés de betteraves, sucrières et demi-sucrières, nous les conseillons pas pour la nourriture des animaux, non pas qu'elles ne soient pas de très bonne qualité mais leur rendement est moindre que celui des espèces essentiellement fourragères, comme c'est la quantité que l'agriculteur doit rechercher et que les premières variétés indiquées arrivent à ce but avec une bonne qualité nous les estimons préférables.

Le meilleur mode de semis est certainement en rayons, espacés l'un de l'autre de 24 pouces environ ce qui permet les binages fréquents avec un cheval, il ne reste de ce fait que le rayon très étroit du semis qui a besoin d'un sarclage, d'où l'importance de main d'œuvre, chose très intéressante à une saison où la terre demande des bras de tous côtés; on profite d'un dernier sarclage pour détacher les plantes de façon à ce que les betteraves se trouvent à un pied de distance l'une de l'autre. Il est bon de

faire ce travail par un temps humide, chacun comprendra qu'en arrachant une betterave très rapprochée d'une autre, le plant que l'on conserve se trouvera dérangé quelque peu et si un soleil très vif vient darder ses rayons sur cette jeune plante, encore fragile, sa végétation en souffrira.

Certains cultivateurs hésitent à éclaircir leurs plants, c'est un tort, car deux betteraves trop rapprochées l'une de l'autre se gênent dans leur croissance, l'une et l'autre deviennent rachitiques, elles manquent d'air et d'espace.

A ceux qui n'ont pas de terrains préparés à temps pour le semis indiqué plus haut, nous ne pouvons que conseiller la plantation à la charrue, le rendement sera peut-être un peu moindre (quoique nous ayons vu en certaines années la betterave repiquée produire davantage que les semis) mais si l'on calcule le coût de la main d'œuvre, nous estimons que la différence n'est pas grande au point de vue des résultats pratiques.

Dans ces conditions, vous faites vos semis en pépinières dans un terrain bien choisi; à une bonne exposition, vous sarclés ces semis aussi souvent que nécessaire, vous arrosez si le temps est sec et quand votre betterave arrive d'une grosseur inférieure à celle du petit doigt, vous pouvez en disposer pour la repiquer en pleine terre. Pour le semis en pépinière, nous conseillons également le semis en rayons, assez rapprochés mais de façon à ce que l'on puisse passer entre deux rayons pour sarcler les mauvaises herbes.

Votre plant se trouvant en état d'être repiqué et votre sol destiné à le recevoir en parfait état, bien ameublé et bien fumé vous commencez l'arrachage du semis et ayant soin de bien humecter votre sol de façon à ne pas casser l'extrémité de la racine, vous profitez d'un temps humide, d'une pluie récente pour opérer la transplantation de la façon suivante:

Après avoir tracé deux raies de labour dans votre champ, vous commencez la plantation en mettant les betteraves à un pied de distance l'une de l'autre, sur la terre retournée par le labour, vous prenez votre betterave de la main droite et avec votre index vous la fixez dans la terre fraîche, toujours en remontant de façon à placer la tige le plus droit possible, vous appuyez légèrement la terre par dessus et la raie du labour suivant recouvrira votre racine jusqu'à un pouce environ de la naissance des feuilles. Vous continuez ainsi votre plantation à toutes les deux raies

de labour et quelques jours après vous pourrez constater que vos betteraves reverdisent et que votre plantation est réussie. Ne vous tourmentez pas si pendant deux ou trois jours, vous apercevez vos feuilles fanées, ceci est inévitable dans la transplantation. Quatre personnes au courant de la plantation suffisent pour fournir un labourer, il est bon de déposer de distance en distance des tas de plants où chacun vient s'approvisionner en en prenant une centaine dans son bras gauche, les feuilles rapprochées du corps; si le plant a été arraché proprement, le travail est grandement facilité.

Huit jours après la mise en demeure, il est bon de vérifier la plantation et de remplacer les manquants, il est inutile de laisser un espace de terrain improductif quand on peut faire autrement: si la plantation a été faite dans les conditions énoncées ci-dessus, tant pour la température que par le soin apporté au repiquage, ce travail est insignifiant et demandera peu de temps.

La betterave repiquée est généralement assez forte pour résister aux mauvaises herbes sans qu'un sarclage soit nécessaire surtout si le sol a été bien préparé, car les mauvaises herbes ont du se trouver détruites par la germination des graines et contrariées par des labours et des hersages.

Certains cultivateurs français avaient, voilà une vingtaine d'années encore, la mauvaise habitude d'effeuiller leurs betteraves, c'était un grand tort et la production s'en ressentait fortement, ceci se comprend facilement, les feuilles sont aussi utiles aux plantes qu'aux arbres, et priver la plante d'une partie de ses feuilles amenait forcément un ralentissement dans la végétation, donc, une diminution dans la production. Il était impossible qu'il en soit autrement, la pluie faite et la sève perdue pour la guérison de cette plaie sont autant d'éléments perdus pour la végétation, du reste, la fane de betterave est une nourriture médiocre pour les animaux, elle amène généralement la diarrhée chez les vaches laitières.

Vers la mi-octobre, la betterave est mûre, il est inutile d'attendre davantage pour la mettre à l'abri dans les régions froides qui craignent les gelées hivâtes, les cultivateurs doivent ramasser leurs récoltes avant que les racines n'aient souffert de la température. L'arrachage doit se faire par un temps sec de façon à enlever le moins de terre possible, et afin que la betterave reste propre, économie de travail car il faut que la mise en silo soit effectuée proprement. On débarrasse la betterave de ses feuilles des petites racines inutiles à la consommation, qui pourraient vite et pourraient amener la contagion dans le tas. Le silo doit être à l'abri de la gelée et de l'air, fait de

façon que l'on puisse prendre la ration journalière en tous temps sans craindre pour la réserve; la gelée est le plus à craindre, l'air surtout son influence au printemps au retour de la végétation.

Votre réserve de betteraves ainsi faite comme fourrages d'hiver c'est à vous amis cultivateurs de voir de quelle quantité vous disposez et de vous rendre compte de la ration journalière que vous pouvez donner à vos vaches laitières pour être assuré de donner la même ration pendant tout l'hivernage; il est des conditions spéciales pour un cultivateur intelligent peut envisager, selon l'état de son troupeau; par exemple, s'il veut en conserver pour le vêlage de certains sujets qui doit avoir lieu à une époque déterminée et assurer ainsi un meilleur apprêt.

La quantité maximum que l'on doit donner à une vache laitière est de un minot par jour, servi en deux rations autant que possible après l'abreuvoir, la betterave hachée mélangée à la paille. L'instrument nécessaire pour arriver à un résultat pratique est le coupe racines surtout si l'exploitation agricole est un peu forte; la betterave est hachée plus régulièrement qu'à la main; on étend devant le coupe-racine une couche de menue paille ou balle de façon à ce que le suc de la betterave ne se perde pas sur le sol et on hache la quantité nécessaire pour 24 heures, ensuite on mélange en ajoutant de la menue paille dans la proportion dont on dispose et une ou deux bonnes poignées de sel. Ce mélange ainsi préparé peut être servi de suite si nécessaire, mais il est préférable d'attendre trois heures afin que le suc de la betterave imbibé la paille.

Inutile de dire que les seules menues pailles aptes à être employées sont celles de blé et d'avoine, si un cultivateur en manque, il peut à l'aide d'une hache paille suppléer à cette insuffisance par la paille en botte qu'il coupe aussi fin que possible.

Voici à notre avis basé sur l'expérience, le meilleur emploi que l'on puisse faire de la betterave fourragère, nous pouvons ajouter sans crainte de démentir qu'une vache bonne laitière peut, avec les quantités que nous indiquons ci-dessus, produire pendant la saison d'hiver une quantité de 4 à 5 gallons de lait de parure qualité suivant sa situation par rapport au vêlage: au printemps, cette même bête sera en parfait état, avec le poil frais et luisant. La fraîcheur de l'alimentation lui aura conservé les organes en bon état mieux que la paille et le foin ne peuvent le faire.

A ceux qui voudraient douter, nous demanderons de faire l'expérience sur une petite étendue et de soigner un seul sujet avec le produit de leur sol, nous sommes assurés qu'ils sauront par la suite se rendre compte du résultat acquis. Pour notre part, nous serons récompensés si nous avons amené quel-

VARIETES

Dieu promène la guerre sur le genre humain comme le médecin promène le feu sur un membre paralysé et gâté.

Souvent les mêmes choses que nous blâmons dans la personne qui nous déplaît, nous les louons dans la personne qui nous plaît.

Le monde est le plus captivant des échiquiers; il a des carresses pour vous, vous avez des soupçons pour lui.

L'amour vrai, celui qui persévère, celui que rien n'affaiblit, ni le temps, ni l'habitude, ni les froissements, ni même le délaissement, à quelque chose d'immortel et de divin.

Il y a trois choses qu'on ne peut pas arrêter, d'après un vieux curé d'expérience: un bécot à la tête d'une procession, une vieille fille qui veut se marier, et un cheval à l'épouvante.

Mesdemoiselles, soyez gaies, non pas évaporées.

Les sympathies se découvrent surtout aux départs. Est-ce parce qu'on n'a plus le temps d'en contrôler la sincérité ou parce qu'elles peuvent se traduire plus facilement?

Nos actions finissent toujours par ressembler à nos pensées.

La conscience nous avertit en ami, avant de nous punir en juge.

Qui n'a pas la faiblesse de l'amitié ou de l'amour n'en connaît pas les forces.

Une être délicat rougit et frissonne à un contact douteux, à un mot froissant; ce n'est pas de la fierté, mais du dégoût.

Le P. Bédaine, célèbre par la puissante originalité de sa prédication, étant un jour à la tête d'une procession, prononça un magnifique sermon sur la brièveté de la vie, et finit par dire à la multitude qui le suivait: "Je vais vous ramener chacun chez vous." Et il les conduisit tous ensemble dans un cimetière. Quelle jolie leçon d'humilité!

Le grand talent d'une femme, c'est de conduire et de maintenir son mari dans le droit chemin, sans lui faire sentir qu'elle le guide.

Pensée de femme: Combien les hommes seraient aimés s'ils étaient aimables, et combien les femmes seraient aimables si elles étaient aimées!

Les adeptes à la culture de la betterave et si nous avons contribué au bonheur du cultivateur.

Pour notre part, nous serons récompensés si nous avons amené quel-



CHEMIN DE FER TEMISCOUATA

HORAIRE depuis le 14 Juin 1915
 Express: Dép. Riv. du Loup 7.45 a.m.
 Arr. Connors N. B. 12.38 p.m.
 Mixte: Dép. Riv. du Loup 11.00 a.m.
 Arr. Connors N. B. 4.50 p.m.
 Express: Dép. Connors N. B. 3.45 p.m.
 Arr. Riv. du Loup 8.35 p.m.
 Mixte: Dép. Connors N. B. 7.00 a.m.
 Arr. Riv. du Loup 4.20 p.m.
 Service quotidien excepté les dimanches.
 Correspondance à Administration 124 avec le Can. Pac. Ry. 1881, Westport, Fredrickton et St-Johns, N. B., Hamilton, Presque Isle, Carleton Place, Fairfield, Me., Riv. de Rivière du Loup avec tous les trains express de l'Intercolonial Ry.
 Pour plus amples informations, prospectus, etc. s'adresser à
 F. X. Béanger, Agent général Passagers et fret.



Synopsis of Canadian North-West Land Regulations

THE sole head of a family, or any male over 18 years old, may homestead a quarter-section of available Dominion land in Manitoba, Saskatchewan or Alberta. Applicant must appear in person at the Dominion Lands Agency or Sub-Agency for the District. Entry by proxy may be made at any Dominion Lands Agency (but not Sub-Agency), on certain conditions.
 Duplicate six months residence upon and cultivation of the land in each of three years. A homesteader may live within six miles of his homestead on a farm or at least 50 acres. In certain conditions, a habitable house is required except where residence is performed in the vicinity.
 In certain districts a homesteader in good standing may pre-empt a quarter-section alongside his homestead. Price \$5.00 per acre. Pre-empt six months residence in each of three years after earning homestead patent; also 30 acres extra cultivation. Pre-emption patent may be obtained as soon as homestead patent, on certain conditions.
 A settler who has exhausted his homestead right may take a purchased homestead in certain districts. Price \$20.00 per acre. Pre-emption must reside six months in each of three years, cultivate 30 acres and erect a house worth \$100. The area of cultivation is subject to production in crops of wheat, barley or flax. Life stock may be substituted for cultivation under certain conditions.
 W. W. CORRY, C.M.G.
 Deputy of the Minister of the Interior
 N. B.—Unauthorized publication of this advertisement will not be paid for.—4538.

POUR VOS

IMPRESSIONS COMMERCIALES "LE MADAWASKA"

Adressez-vous
à l'imprimerie

: Travail Rapide et Soigné :

DEMANDEZ NOS PRIX

Abonnez-vous au "MADAWASKA"

ST. HILAIRE MINERAL SPRING CO.
Cocktail, John Collins, Ginger Ale (Belfast),
Ginger Beer, Ironbrew, Champagne Cider,
Limon, Orange, Cream, Lime Juice
Soda, Etc., Etc.
P.O. Office Albertine, N. B.
ST. HILAIRE STATION, N. B.

Abonnez-vous au "Madawaska"

LE SEPARATEUR "LILY"

Agents des McCormick dans le comté du Madawaska
JOHN B. CLAIR, JERRY BOUTOT, ALEX. MADRAU, PAUL B. SYR, PAUL CLAVETTE, TOON THERRIAULT, A. B. VIOLETTE, BARTLEY MARTIN, S. SIMKOVITZ, DOCITHE MADRAU, TAYLOR & PRESCOTT.
Tous les séparateurs à crème se ressemblent plus ou moins. Cependant il y a certains points qui font qu'un séparateur est plus efficace et donne plus ou moins satisfaction.
Le cultivateur d'aujourd'hui demande plus qu'un instrument dans lequel il peut passer son lait. Ce qu'il veut c'est un séparateur de mécanisme simple, un bon écremeur facile à laver et facile à tourner.
Tous les avantages sont compris dans le séparateur "LILY" qui est construit de quatre grandeurs pour répondre au besoin d'un grand ou d'un petit troupeau de vaches.
Le cultivateur qui a deux vaches ou plus ne peut se passer d'un séparateur.
Le cultivateur qui a un séparateur en retirera autant d'argent qu'il en a donné pour l'acheter par le surplus de crème, et sa machine sera encore neuve.
L'achat d'un séparateur "LILY" est le meilleur marché que vous puissiez faire parce qu'il fait un meilleur travail et qu'il dure plus longtemps que tous les autres.
Pour plus amples informations et pour notre catalogue adressez-vous à l'agence locale McCormick la plus rapprochée ou à la
International Harvester Co. of Canada Ltd.
ST-JOHN, N. B.

ANNONCEZ DANS "LE MADAWASKA"

Une géante avec un nain, quel couple ! Eh ! bien, ce n'est pas plus grotesque qu'une grande ambition ayant pour cavalier un petit mérite. Edmond Thiaudière.

Petit catechisme

— Qui a été chargé par Dieu de diriger les hommes ?
— L'Eglise, monsieur.
— Et que faut-il faire pour diriger ?
— D'abord, enseigner la vérité ; en second lieu, tracer à chacun sa ligne de conduite.
— Mais l'Eglise a-t-elle bien le droit à l'obéissance quand elle ordonne : "Faites ceci, évitez cela", autant que lorsqu'elle dit : "Croyez ceci, et ne croyez pas cela" ?
— Certainement, monsieur.
— Pourquoi, donc, s'il vous plaît ?
— Oh ! il peut y avoir à cela bien des raisons, je pense ; mais celle-ci me contente : Jésus n'a pas dit seulement aux apôtres : "Allez ! instruisez les nations", mais il a ajouté : "Enseignez leur à pratiquer tout ce que je vous ai dit".
— Notre Seigneur n'a-t-il pas formulé expressément sa volonté là-dessus ?
— Eh ! oui ! Il a dit : "Qui vous écoute, m'écoute ; qui vous méprise, me méprise".
— Très bien. L'Eglise a donc le droit et le devoir de diriger nos actions. Mais, cela est-il vrai seulement lorsqu'il s'agit d'observer les commandements et de régler les actes de religion et de la vie privée ?
— Je ne vois pas pourquoi il en serait ainsi. L'Eglise nous enseigne-t-elle, à mission de conserver le bon ordre, la paix, la civilisation dans le monde, et c'est dans ce but qu'elle y propage la religion, qu'elle y conserve la morale chrétienne. Mais il y a bien des circonstances, bien des attaques — oh elle demande plus aux catholiques que la simple observation privée des lois de Dieu, afin de pouvoir conjurer le danger. Et la chose me paraît toute naturelle.
— Pas tant que cela. Expliquez-vous.
— Bien ! Par exemple, quand tous les ennemis du bon Dieu, les franc-maçons, les "têtes-chauds", les gens de joyeuse vie s'unissent pour gâter les populations ; quand ils font des lois pour gêner l'enseignement ou la liberté de l'Eglise et qu'ils endorment la foi des fidèles et corrompent leur cœur par les lectures malsaines et par cette folie du plaisir dont ils se font les propagateurs ; quand ils mettent toute leur influence à éloigner les gens du devoir religieux, de l'honnêteté et de la justice...
— Les catholiques seraient trop lâches de les laisser faire, en se consolant avec la célèbre réflexion

de peureux : "Bah ! je prie le Bon Dieu, je vais à la messe. Cela suffit pour être bon catholique".
— Ils seraient trop lâches, comme de raison ! Lorsqu'un pays jouit de la paix, les citoyens vont leur petit train d'affaires. Ils travaillent, ils amassent et s'enrichissent, et on les laisse tranquilles.
— Mais en temps de guerre, c'est tout différent. Il faut aller plus loin : le bon citoyen se prive, fait des sacrifices de toutes sortes, donne son sang et sa vie.
— Celui qui, alors, ne se dérangerait en rien, se contentant de dire : Je paie mes taxes, je ne tue pas, je ne vole pas ! Je suis quitte : que le pays se débrouille ; celui là, tout le monde l'appellerait : mauvais citoyen, faux patriote !
— Superbe ! mon ami, votre comparaison est superbe.
— C'est un peu la même chose au point de vue de la citoyenneté catholique.
— Si personne n'attaquait la religion, la morale, la famille chrétienne, les œuvres qui sont nées d'elles ou pour elles, passe ! on excuserait facilement celui-ci ou celui-là de vouloir s'en aller au petit bonheur d'une vie privée irréprochable. Mais l'Eglise n'est-elle pas toujours en guerre ? Ne l'est-elle pas aujourd'hui plus que jamais ?
— Du moins, les Papes l'enseignent à qui veut l'entendre.
— Et alors ?
— Alors, les catholiques qui laissent attaquer l'Eglise et ne font rien pour sa défense, sont...
— Attention ! ne manquez pas à la charité.
— Hélas !... Je puis toujours dire qu'ils ne sont que des "démicatholiques".
— C'est encore pas mal raide, mon ami. Eux se prétendent excellents catholiques, comme vous et moi, modestie à part.
— Grand bien leur en fasse ! Mais je me fie moins à leur jugement qu'à celui de l'Eglise.
— Les Papes disent : L'Eglise est en guerre ! On ne l'a peut-être jamais attaquée avec autant d'ensemble ni d'une manière plus brutale. C'est maintenant que les catholiques doivent se rappeler que tout citoyen de l'Eglise est aussi soldat.
— J'en conclus qu'il faut, de toute nécessité, agir toujours et partout en catholique, puisque l'attaque est générale et constante.
— Celui qui s'y refuserait quand il fait des lois, par exemple, quand il impose des taxes, ou réglemente certaines "industries", qui tournent trop facilement au détriment religieux et moral des gens : théâtres,

amusements, boisson, journaux, etc. celui là manquerait au devoir moderne de tout catholique.
— Je pourrais allonger la liste des...
— Suffit ! Si l'on vous entendait, on vous crierait : Cagot ! pieuse langue ! dévôt ! bedeau plus catholique que le Pape !... Asses ! asses !
— Oh ! je m'en moque.
— Maintenant, s'agit-il de savoir ce qui est bon ou mauvais pour la religion ou les mœurs ; ou de juger la gravité des attaques de l'ennemi et de mesurer la nécessité et l'étendue du devoir catholique : pour cela, je m'en tiens aux enseignements de l'Eglise, non pas aux sottises que peuvent débiter Pierre ou Jacques, Baptiste ou François. C'est l'Eglise qui a été désignée par Jésus-Christ pour éclairer, conduire et commander. Et l'Eglise, c'est le Pape, c'est mon Evêque et les prêtres qu'il a préposés à sa garde.
— Pour nous, fidèles, voulons-nous mériter d'être appelés bons catholiques, commençons, avant d'assurper ce titre, par faire tout ce que l'Eglise demande de nous.
— Après cela, nous ne nous croirons pas obligés d'aller crier sur tous les toits : Nous sommes de parfaits catholiques.
— Tout le monde s'en apercevra fort bien.
— On ne crie peut-être somme cela, souvent, que parce que les défauts de notre catholicisme nous sautent aux yeux ?
— Probablement. Les catholiques "complets" ne sentent pas ainsi le besoin de donner le change. Leur vie, leurs actes, leur conduite parlent suffisamment.
— C'est encore là le meilleur diplôme de vrai catholicisme.
— Vous parlez d'or ! Mais... vos actions s'accordent-elles avec ces belles paroles ?
— Autant que cela dépend de moi.
— Mes félicitations. J'aurais envie de vous dire que vous êtes admirable...
— Je me promets, en tout cas, le vous citer en exemple à certains demi-catholiques de ma connaissance et de leur dire :
— "Allez ! et faites de même !".

— Ça va ! je te donne un an pour réfléchir !
C'est différent !
George.— Sais-tu que mon oncle est mort à l'âge de cent quatre ans.
Jules.— Oh ! ce n'est rien cela. Moi, j'ai un oncle qui est mort à deux cent quatre.
George.— A deux cent quatre ? Impossible ?
Jules.— Oui, à 204, 6ième avenue New-York.
Inévitable nécessité
Une vieille fille de cinquante ans, entendant parler du mariage d'une jolie jeune dame, son amie, observait avec un profond soupir sentimenttal :
— "Eh bien ! je suppose que c'est ce que nous deviendrons" toutes !
Il avait ses ordres
— Avez-vous des enfants ? demanda le concierge ?
— J'en ai, répliqua le locataire prévoyant.
— Alors, vous n'aurez pas de logis, dit le concierge définitivement.
— Mais vous ne comprenez pas, protesta le locataire prévoyant. Mon plus jeune a vingt ans, il est marié et demeure à New-York. et les deux autres sont à St-Louis.
— Ceci ne fait pas de différence, répondit le concierge. Les ordres sont les ordres, et j'ai les ordres de ne pas louer ce logis à aucune personne qui a des enfants.
Une femme diplomate
La femme.— Crois-tu que les rêves se réalisent ?
Le mari.— Insuper ! ne sais-tu pas que nous devons toujours prendre le contraire des rêves ?
La femme (avec un soupir de contentement).— Ceci calcule un poids de ma tête. J'ai rêvé la nuit dernière que je te demandais \$5 pour m'acheter une robe, et que tu ne voulais pas me les donner.
Pas si bête
— Maintenant, pouvez-vous me dire s'il y a des êtres qui peuvent vivre sans manger ?
— Oui madame : les mites.
— Pourquoi cela ?
— Mais oui, elles ne mangent que des trous.
Pas la même chose
— Non, non, je ne veux pas que tu m'embrasses, dit-elle, comme il la serrait près de lui. Ma mère n'aime pas cela.
— Eh bien, ma chère, je ne viens certainement pas ici pour embrasser ta mère.
De vinette
— Qu'est-ce qui s'habille en été et se déshabille en hiver ?
— Les arbres.

Feuilleton du Madawaska
LA BRISURE
par PIERRE L'ERMITE
Troisième Partie
(Suite)
Vous voulez me faire marcher ! Mais vous savez, avec moi, cela ne prend pas !. Pourriez-vous me dire ce que vous entendez par l'idée ?
— L'idée !. Et Cudegué fait un geste emphatique... c'est...
Gilles le regarde patager, et l'enfoncé avec doigté.
— Mais non... Ne vous forcez pas !. C'est... quoi ? Des imaginations de philosophes malades !. Avez-vous jamais vu une idée !.
— Ma foi non !.
— Ni moi non plus ! Et pensez, mon cher, qu'il y a des imbéciles qui se font tuer pour elle !. Quand je songe à cela, je m'exhilaré !. O insupportable profondeur du crétinisme humain !. Si la huche est sans pain... si la cave est sans vin, ce n'est pas l'idée qui les remplira !. Ah !, parlez-moi de la pièce de cent sous... Voilà qui est plus sérieux !.
— Moi, j'aime mieux celle de dix francs !.

prenez... au dépourvu !.
— Quatre cents francs ?
— Oh ! pas assez !. Mille !. Pas un sou de moins !.
— Alors, c'est tout réglé... je ne peux pas...
Un silence de quelques minutes ; Gilles s'est remis à peindre... Cudegué va, vient, sur la chaise, tirant coup sur coup, des bouffées de sa pipe. C'est pourtant lui qui reprend le dialogue.
— Comprenez !. Vous me demandez une chose énorme !. Quelle plaisanterie !. Je ne vous demande rien du tout !.
— Quatre cents francs... ce n'est pas payé !.
— Chacun connaît sa bourse !. Gilles se lève, la palette au poing, la figure animée de quelqu'un qui joue le tout pour le tout.
— Moi, en mettant quatre cents francs, je m'égorge ! Seulement, quoi !. Je mange le morceau... tant pis !. Je suis amoureux... fou !. fou !. Vous me demandez tout à l'heure pourquoi je suis descendu chez ce calotin de François ?. Comprenez-vous maintenant !. Tout ne va pas comme je voudrais !. Le père ?... un peu "moumou", mais bonne pâte !. La jeune fille hésite à dire "oui" !. Elle prétend l'heure trouble... et surtout se croit nécessaire à l'église parce que le curé va partir... Tout

est... C'est le nœud de la question... Si j'arrive à faire rester l'abbé Bourgeois... je supprime la seule objection !. C'est donc ma vie entière qui se jouera à votre fameuse séance. L'abbé Bourgeois... ah ! ce qu'il m'est égal !. Mais il faut que je le mette dans la corbeille de mariage !. S'il part, je peux faire comme lui !. Que diable !... Il faut bien un peu aider les amoureux !.
— Tres jol, tout cela !. Mais cinq cents francs !. répète Cudegué avec déception...
— Pour vous, c'est trouvé !. Car, enfin, vous êtes intelligent !. Que l'abbé Bourgeois s'en aille ou qu'il reste, la belle affaire !. Vous forcez-til à venir à la Messe ?
— Il m'exaspère personnellement !.
— Attendez que je sois marié !. Je vous l'abandonne après.
— L'occasion n'a qu'un cheveu, Monsieur !.
— C'est pour cela que je me précipite sur lui !.
— Alors, mettez-y le prix !.
— Merci !. A quatre cents francs le curé !. Je ne l'ai jamais payé si cher !.
— Oui, mais la petite François... vous n'en parlez pas !. En somme, je vous fais bel et bien palper trois cent mille francs... et vous n'en offrez combien ?... Cinq cents !. Vous n'avez pas peur, vous, les

Parisiens !.
— J'en ajoute trois cents autres, après le mariage !.
Quelles garanties ?
— Je ne vois pas... mais nous trouverons une combinaison... Sans compter que je suis au ministère, je peux vous y épouler très sérieusement !.
— Des bêtises !. Moi, je suis de la Loge, ce qui vaut encore mieux... Et les premiers cinq cents francs ?
— J'avais dit quatre cents...
— Non... c'est cinq...
— Je ne m'attendais pas à voir les choses se précipiter ainsi...
— Moi j'avais un pressentiment dès le premier jour... Quand je vous ai vu trainer votre matériel ici, devant ma porte, je me suis dit : "Voici un gaillard qui me veut quelque chose !." Et si vous désirez le fond de ma pensée... pour vous et pour moi, je préférerais que vous alliez peindre un peu plus loin...
— Moins on se verra, mieux on s'aidera. Régions, aujourd'hui, tout ce qui peut être réglé... Vous avez les cinq cents francs sur vous ?
— Oui !... je le crois...
— Parbleu !... Vous devez le savoir...
— Eh bien ! oui, je les ai...
— Alors, allez-y !.
— Si vous voulez !. Seulement constatez que j'ai confiance en vous

j'ai droit à la réciprocité pour le restant de la somme.
— En effet, dit Cudegué, qui saisit presque brutalement le grand billet bleu que Gilles tire de son portefeuille... Et le volatile ?... Vous le prenez ?... Il vaudrait peut-être mieux me le laisser ?...
— J'y tiens !. Il constituera un souvenir... Je l'emporterai à Paris... Il ira dialoguer avec le curé dans la corbeille !.
— Il s'appelle Camulogène... Ne le montrez pas dans le village... on le connaît !. Soignez-le... j'y suis presque attaché !.
— Comme moi avec l'abbé Bourgeois.
— Oui... elle est blonde, l'abbé Bourgeois !... dit Cudegué avec un rire grossier.
— Châtain !... rectifiez Gilles qui était pour la vérité.
QUATRIEME PARTIE
CHAPITRE XIV
Napoléon n'était pas plus heureux le soir d'Ansterlitz que Gilles en remontant la côte caillouteuse des Herbiers.
Il portait, d'une main, la croûte la plus remarquable de son existence d'artiste, et, de l'autre, Camulogène dans un panier. Gilles fit un détour, suivant la demande de Cudegué, pour ne pas éveiller l'attention dans le pays, et rentra au

LE MADAWASKA

Journal Hebdomadaire - EDMUNDSTON, N. B.

Tarif d'abonnements table with columns for Canada and Foreign, and rows for one year and six months.

Tarif des annonces table with columns for legal notices, real estate, and other types of ads.

NOTES LOCALES

Multiple short news items and notices, including mentions of local events, births, and community news.

GUERRE A LA BOISSON I

A series of short poems or verses related to drinking and social commentary, starting with 'Air En avant marchons'.

Ballade a la sainte Vierge

A longer poem or ballad dedicated to the Virgin Mary, written in a traditional style.

Abonnez-vous au 'Madawaska' - A call to action for readers to subscribe to the publication.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA - Advertisement for a bank with details on services and branches.

HABILES NOUVEAUTES - Advertisement for a clothing store or tailor, mentioning 'J. H. Noy GOSSÉLIN'.

AUX MARCHANDS Du Madawaska - Advertisement for a shoe store, 'La CIE de CHAUSSURES de FRASERVILLE'.

COMMENT ON DEVIENT CONSOMPTIF - Advertisement or notice regarding consumer rights or a specific product.

La farine Snow White fait du meilleur pain - Advertisement for Snow White flour, claiming it makes the best bread.